

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 Janvier 2022

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 18 Janvier 2022 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Monsieur PEIFFER Pierre et Madame COOLEN Han étaient excusés. Monsieur PAGES Kévin était absent. Monsieur RAOUL Jérôme a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 Décembre 2021 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Projet Façades :**

Monsieur le Maire fait un rappel sur le projet Façade porté par le SIVOM et qui serait aussi financé par les communes et les particuliers. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à ce projet. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Transmission des documents communaux :**

Monsieur le Maire, suite à une demande faite en mairie, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la facturation de la préparation et de la transmission des documents communaux. Ce dernier approuve à l'unanimité et une délibération sera prise en ce sens.

- **Financement projet assainissement :**

Monsieur le Maire rappelle les différentes subventions attribuées à ce projet et indique qu'un contact a été pris avec la Caisse des Dépôts et Consignation pour le reste à charge de la Mairie et qu'un rendez-vous est prévu avec le CRCA pour comparaison.

- **Compte régie du Château :**

Monsieur le Maire indique que suite à la restructuration de la Trésorerie de Saint-Affrique, les encaissements cartes bleues du Château devront se faire désormais sur un compte au nom du régisseur. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Une délibération sera prise.

- **Projet PEUPLIER :**

Monsieur le Maire indique que la demande de subvention pour la rénovation de la Salle polyvalente au travers du projet PEUPLIER nécessite de prendre une délibération qui prévoit d'être accompagné par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Installation de camion à pizza :**

Une demande a été faite en Mairie pour l'installation d'un camion à pizza, 1 soir par semaine. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Carte Scolaire :**

Monsieur le Maire indique que selon la sectorisation des collèges, la commune de Brousse le Château sera rattachée au secteur de Réquista comme demandé.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Fibre optique : Il est demandé un diagnostic amiante pour l'installation à l'intérieur des bâtiments communaux, ce qui n'était pas prévu.
- Columbarium : Présentation d'un devis de l'entreprise BRU.
- Projet assainissement : Présentation du PPI à transmettre à la Trésorerie en vue du financement du projet assainissement.
- Parution du bulletin municipal : Distribution organisée par les élus du Conseil Municipal.
- Déneigement : Suite à la rencontre avec le responsable de l'entretien des Départementales, le déneigement sera dorénavant fait par l'entreprise GRIMAL pour les voiries départementales, afin de pouvoir intervenir plus tôt. Le Département précise qu'il n'y a pas de salage sur les réseaux secondaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15
Le Maire, Georget DAMERVAL